

LE BULLETIN

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - **FSU**

DOSSIER :
EPS ET CLIMAT

**IDÉES EN
MOUVEMENT :**
ÉGOÏSME ET CONSTRUCTION
DU COMMUN : CHOISIR
ENTRE LA STRATÉGIE DU POUR
MOI OU POUR NOUS ?

CARNETS D'EPS :
SOIRÉE DE L'EPS : APPRENDRE
À JOUER À L'ULTIMATE

Éditorial



Sortir du déni

Depuis maintenant plus de 50 ans le GIEC, les chercheurs, alertent sur le réchauffement climatique et les dérèglements que cela entraîne. Mais rien n'y a fait, la situation n'a fait que se dégrader faute de mesures contraignantes et d'investissement dans les services publics. Partout les mêmes constats : phénomènes climatiques dévastateurs répétés et amplifiés dans des zones jusque-là

épargnées, aggravation dans des zones déjà soumises à de fortes contraintes climatiques.

En France, au mois de juin l'école a été suspendue faute d'un bâti scolaire adapté, et le mois d'août aura été le plus chaud jamais enregistré sur terre. Les feux qui ont ravagé la région de Bordeaux s'inscrivent dans un processus engagé depuis longtemps, et reflètent le manque d'investissement de la part des gouvernements successifs, le manque de courage politique pour ralentir le réchauffement climatique. Les épisodes de chaleur qui ont touché toute l'Europe du Nord ont des conséquences désastreuses sur la faune, la flore mais aussi sur les humains, dont les travailleur·euses.

Sur les 30 dernières années, les 1% les plus riches ont été responsables d'autant d'émissions de CO₂ que 5 milliards de personnes, soit 66 % de la population la plus pauvre du monde, pourtant ce sont majoritairement les pays en voie de développement qui subissent les conséquences les plus graves comme on a pu le voir avec la crue de boue au Népal.

Les annonces budgétaires 2027 ne laissent présager aucun changement de paradigme sur cette question. Suite aux épisodes caniculaires du mois de juin, le gouvernement avait décidé d'un plan d'investissement pour le bâti scolaire de 50 millions d'euros (dérisoire face aux besoins) qu'il a finalement réduit de 80%, pourtant nous savons que toute suspension des cours et des apprentissages ne fait que renforcer les inégalités.

Le gouvernement ne fait ni le choix des services publics, ni le choix de la préservation de la population. Il est temps pour lui de réfléchir à long terme avec des engagements autres comme celui des services publics (énergie, transports...), l'augmentation de la taxation des entreprises les plus polluantes, la taxation des plus riches qui portent une large responsabilité dans cette crise climatique. La question des services publics, de leur conception sera une bataille essentielle dans l'année qui vient, à remettre au cœur des programmes des candidat·es aux présidentielle et législatives.

Coralie BÉNECH

Sommaire



EPS et climat

Canicule, bâti scolaire
et équipements sportifs :
l'urgence d'agir

ÉDITO **02**

PORTRAIT 04-05

Les sportif-ves engagé-es pour le climat

ACTU 06

La chronique de Castor et Paul Luxé

Tou-tes concerné-es par la diffusion des infos !

DOSSIER 07-15

EPS et climat

CARNETS D'EPS 16-17

Soirée de l'EPS : Apprendre à jouer
à l'Ultimate

IDÉES EN MOUVEMENT 18-19

Égoïsme et construction du commun : choisir
entre la stratégie du pour moi ou pour nous ?

PROF D'EPS MAIS PAS QUE 20-21

Gilles Richard, prof d'EPS, et son Jardin
extraordinaire

QUESTIONS DE MÉTIER 22-23

Le SNEP-FSU sur tous les fronts

Comment réussir sa mutation

Les enjeux du rendez-vous de carrière

PLACE AUX LUTTES 24-25

ISS à L'agri

IMP coordo des APSA

Les luttes en académies

HISTOIRE 26-27

N'oublions pas ce qui forge l'EPS en France

JEUNESSE ET SPORTS 28

Le droit aux vacances passe aussi par
des lieux adaptés !

Baignades : quand les inégalités mettent
des vies en danger !

INTERNATIONAL 29

Les grands événements sportifs et le climat

CULTURE 30-31



Le sport à l'épreuve du climat

Face à l'actualité climatique de cet été, à l'accélération du réchauffement et aux différentes catastrophes qui en découlent, les événements internationaux comme la Coupe du monde de football interrogent fortement. La question de la durabilité du sport face à ces enjeux se pose de plus en plus vivement.

Des sportifs et sportives, au sein d'associations, se mobilisent pour réfléchir à leurs impacts et proposer des pistes afin d'allier sport et environnement.

Ce portrait est donc plus un portrait collectif qu'individuel sans être exhaustif :

Mathéo Gabon, sprinteur, suit le secteur du BTP dans sa décarbonation vers une construction durable, Younès Nezar, sprinteur, travaille sur la transition écologique du secteur de la santé et Amélie Clero, escrimeuse, a participé à la création du collectif « Pour un réveil écologique ». Ils et elle se sont réunis pour créer les « Climatesportifs » afin de concilier convictions écologiques avec travail et pratique.

D'autres comme Armelle Courtois, championne de kitesurf et Martin Thomas, champion de canoë ont créé « Sport For Future », un programme de formation à destination des athlètes de haut niveau, qui vise à former aux cours de sessions aux enjeux et conséquences du changement climatique.

D'autres encore s'engagent comme Maud Le Car, pour la préservation de l'océan et crée l'association « Save La Mer Maid », Wendie Renard qui prend part à une campagne de sensibilisation sur la biodiversité, Perrine Laffont qui œuvre pour la sensibilisation des enfants, Isabelle Autissier qui œuvre au sein de WWF...

Et si le changement du sport venait des sportifs/sportives eux/elles même ?

La Chronique de *Castor et Paul Luxé*

Un métier à traction

Castor : Ah, tu as vu ce rapport ? Il paraît que l'on perd de l'attractivité !

Paul Luxé : Je vois pas le rapport. C'est quoi cette histoire d'attraction ? Demande à notre collègue de Physique. C'est du Newton ça.

C : Justement, Newton = nouveau ton avec ce rapport ! On dirait presque qu'il est en notre faveur. On connaît leur stratégie habituelle de tout ranger sous le tapis mais là, c'est le Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan qui met les sujets sur le tapis :

effectifs, salaire, travail collectif, accompagnement, formation. Je t'assure, cela relève ce qu'on dit depuis plusieurs années.

PL : Oh, tu sais, moi les commissariats et les stratégies...

C : Allez, viens on y croit cette fois-ci ! Ils nous entendent. Si cela se trouve, bientôt ils nous écoutent. Attends c'est même un macroniste qui dirige ce service. Je conseille à tous les profs d'aller lire ce rapport.

PL : Que veux-tu dire ? ils ont un Plan pour nous ?

C : Bah là, pour une fois, les politiques et administrateurs de l'Éducation Nationale ne pourront plus dire « On ne savait pas ».

PL : Moi je crois que ce sont surtout des arguments qu'utiliseront certains candidats pour nous attirer dans 8 mois. Elle est là l'attraction ! Atterrés que nous sommes, ils veulent nous attirer.

C : C'est pas faux. L'argument salaire, ça a l'air... trop gros comme piège. Mais bon, croyons-y pour lancer la traction des collègues dans la lutte !



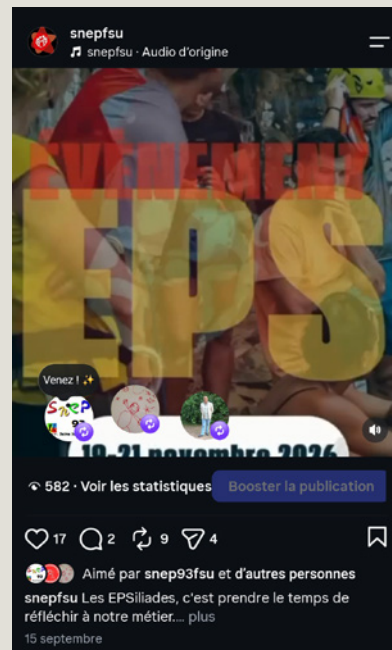
Tous·tes concerné·es par la diffusion des infos !

Par Dominique PARVILLE

Les EPSiliades 2.0 sont lancées : elles permettront de réunir la profession en Ile-de-France et dans les académies autour des thèmes qui nous tiennent à cœur : l'EPS, le sport, l'École et le métier. Ce sera un véritable événement, comme l'ont été les premières EPSiliades, en novembre 2010 à Paris. Nous invitons chacun·e d'entre vous à partager les différentes communications qui en feront la promotion, mais aussi les

directs vidéos des différentes conférences et tables rondes ! Cela peut se faire via les réseaux sociaux mais aussi et surtout en propageant les infos aux collègues EPS !

Dans le même temps le SNEP et la FSU engagent la campagne des Élections professionnelles (du 3 au 10 décembre prochains). Ce sera LE moment de montrer son attachement à notre syndicat, à notre fédération. Encore une fois, si le relai de nos publications est une aide précieuse à ne pas sous-estimer, nous aurons à échanger et débattre avec



l'ensemble des personnels de nos établissements. Car c'est bien la force du SNEP et de la FSU : Être engagé·es au quotidien !



DOSSIER

EPS et climat

Des équipements de qualité, c'est plus d'EPS, plus de sport scolaire et plus de sport, avec des élèves engagé-es durablement.

Face à la crise climatique, les éco-gymnases construits aujourd'hui seront encore en service en 2070. Ils sont une chance : bâtir dès maintenant des lieux exemplaires pour les élèves et les générations futures.

Canicule, bâti scolaire et équipements sportifs : l'urgence d'agir

L'été 2026 restera comme le plus chaud jamais enregistré en France depuis le début des mesures, en 1900 : 53 jours cumulés de vagues de chaleur, loin devant le précédent record de l'été 2003.

Une sécheresse exceptionnelle et de vastes incendies sont venus s'ajouter à ce nouveau record. Ce n'est pas un accident isolé mais la confirmation d'une tendance qui s'accélère.

Un patrimoine scolaire à bout de souffle

Chaque été, un peu plus tôt, un peu plus fort, la canicule s'installe sur le pays et rappelle une évidence que l'institution scolaire peine à intégrer. Nos établissements n'ont pas été pensés pour le monde qui vient car conçus à une époque où ni le confort d'été ni le confort d'hiver n'entraient en ligne de compte. Les équipements sportifs qui sont nos salles de classes ne font pas exception : surchauffés en juin, glacials en janvier. L'été 2026 a révélé les limites de notre système éducatif face au dérèglement climatique.

D'après l'enquête Gymnase Score du SNEP-FSU (2025), 80 % du parc actuel doit être rénové. Majoritairement construits avant 2005, les gymnases ont une performance thermique équivalente à la réglementation de 1988. Quant aux piscines, leur nombre insuffisant prive des générations d'élèves d'un

apprentissage essentiel de la natation. D'après le SNEP-FSU et la Fédération Française de Natation, il manquerait aujourd'hui l'équivalent de 1 000 bassins pour couvrir les besoins scolaires et associatifs.

À cela s'ajoutent des inégalités territoriales importantes. Selon que l'on enseigne dans une collectivité proactive et dotée d'infrastructures rénovées ou dans une autre aux finances resserrées, l'accès à des équipements sportifs de qualité varie du tout au tout, parfois au sein d'un même département. Les arbitrages budgétaires récents n'ont fait qu'aggraver la situation : le Fonds vert censé financer la transition écologique des collectivités, doté de 2,5 milliards d'euros annuels jusqu'en 2027, a été rogné pour tomber à 837 millions en 2026, dont une partie fléchée vers les inondations plutôt que vers le bâti scolaire.

Quelles conséquences pour l'EPS ?

Ces constats soulèvent plusieurs questions de fond. Comment proposer un enseignement de l'EPS de qualité, ambitieux, et plus largement une politique sportive scolaire cohérente, quand les équipements disponibles sont insuffisants, dégradés et inégalement répartis ? Comment justifier que des milliers d'heures

d'enseignement soient perdues chaque année en déplacements, en aménagements de fortune ou en annulations faute d'espace praticable ?

Pour le SNEP-FSU, la question du confort thermique, été comme hiver, n'est pas un détail mais une condition de l'apprentissage. Un-e élève qui a trop chaud ou trop froid n'apprend pas dans de bonnes conditions. Cela ne l'encourage pas à s'investir et poursuivre son engagement après l'école à l'AS ou dans un club sportif. Ces conditions matérielles dégradées pèsent tout autant sur les enseignant-es d'EPS. Le froid, la chaleur, les intempéries, l'adaptation dans l'urgence des séances, sont autant de contraintes qui pèsent sur le métier. Or les réponses politiques apportées relèvent trop souvent du symbolique plutôt que de l'investissement structurel.

Investir massivement pour les équipements sportifs de demain

Se pose alors la question du modèle de construction et de rénovation. Les équipements construits maintenant seront encore en usage dans les années 2070. Pour le SNEP-FSU, il est indispensable de les penser comme des « éco-gymnases », alliant qualité d'usage et qualité environnementale,



Majoritairement construits avant 2005, les gymnases ont une performance thermique équivalente à la réglementation de 1988.”

budgets d'investissement. Les enseignant-es d'EPS, parce qu'ils et elles connaissent au quotidien les besoins réels du terrain, sont les mieux placés pour porter cette expertise et convaincre les décideurs que ce qui profite à l'EPS profite aussi, plus largement, au sport scolaire et fédéral.

Les solutions existent et depuis 1994, le SNEP-FSU construit une expertise reconnue à travers ses référentiels équipements, régulièrement enrichis et mobilisés auprès des collectivités et des architectes. Le dernier en date, le RESET (Référentiel des Équipements Sportifs En Transition Environnementale), constitue un point d'appui indispensable pour penser dès aujourd'hui des équipements sobres, fonctionnels et adaptés aux conditions climatiques de demain. Il est nécessaire de se donner les moyens de peser sur ces choix politiques.

Sylvain QUIRION

afin de programmer dès aujourd'hui des exemples vertueux de demain plutôt que des aberrations écologiques. Cela suppose un plan d'investissement massif et pluriannuel, à rebours des politiques d'austérité actuelles. C'est à cette condition que nous pourrions gagner les 4 heures d'EPS sur l'ensemble de la scolarité. Gagner du temps

d'enseignement n'a de sens que si ce temps peut s'exercer dans des conditions dignes.

Pour le SNEP-FSU, cette bataille des équipements sportifs, la profession doit la mener auprès des élu-es locaux-ales, dans les conseils municipaux, départementaux et régionaux, là où se décident les

GYMNASE SCORE : DES DONNÉES POUR PESER DANS LE DÉBAT

Avec près de 4 000 réponses issues de la moitié des établissements du second degré en France, l'enquête « Gymnase Score » du SNEP-FSU (2025) dresse un diagnostic incontestable.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 50 % des établissements obtiennent une note D ou E, empêchant les enseignant-es de proposer une EPS de qualité, voire de respecter les

programmes. 81 % des gymnases sont classés C, D ou E, et 450 000 collégien-nes (14 %) n'ont pas accès à une piscine.

Ces résultats confirment ce que pointaient déjà de nombreux rapports : équipements insuffisants, vétustes, creusant des inégalités territoriales. Ces inégalités sont particulièrement sensibles en QPV et dans les territoires ultramarins.

Le SNEP-FSU revendique une loi de programmation des équipements sportifs auprès des décideur-euses politiques. Mais la lutte doit aussi être locale : chaque équipe EPS peut s'appuyer sur l'enquête pour lister ses besoins et réclamer une mise à niveau de ses équipements sportifs auprès des collectivités territoriales.

Andréa EGEA

Les équipements sportifs, un bien commun

Une discipline scolaire ne s'enseigne pas hors de salles dédiées. Pour l'EPS, la salle de classe est un gymnase, un terrain, une piscine. Réclamer des équipements de qualité relève donc moins du caprice que de la cohérence. L'EPS, c'est la transmission d'un savoir ancré sur les APSA. Le lien sacré avec la culture contemporaine tant pour les filles que pour les garçons participe pleinement à la compréhension du monde qui les entoure.

Une EPS ambitieuse que nous appelons de nos vœux ne peut se passer d'équipements sportifs à la hauteur de cette exigence. L'expérience montre que l'espace stimule l'appétence. La qualité des installations et du matériel mis à disposition est donc déterminante pour donner envie aux élèves d'entrer dans les apprentissages et surtout d'y

rester. Mais aussi de prolonger l'aventure en dehors de l'école.

L'état doit devenir un acteur majeur pour gommer les inégalités territoriales

83 % des équipements sportifs en France appartiennent aux communes et intercommunalités. Ces inégalités reposent sur un choix politique volontariste, ou non. Le rapport de la Cour des comptes⁽¹⁾ confirme que « *le bloc communal est le principal acteur de l'investissement* » et que la politique de l'agence nationale du sport en faveur des équipements structurants manque d'ambition et ne lutte pas efficacement contre les inégalités territoriales et plus particulièrement dans les Quartier de la Politique de la Ville (QPV). L'école, grâce à des équipements sportifs variés, est sans doute la mieux placée pour donner un accès équitable à une culture des APSA ambitieuse. Danser,

jouer avec et contre, seul-e ou à plusieurs, courir, se renverser, nager, nécessite des espaces de qualité. L'implantation des équipements doit être intra-muros ou à proximité immédiate des établissements scolaires pour éviter la perte de temps et les transports carbonés. S'ils sont bien conçus et s'ils associent qualité d'usage et qualité environnementale, ils seront tout autant bénéfiques pour les scolaires que pour les clubs.

Les nouvelles "architectures doivent réparer le monde"⁽²⁾

Dans un contexte de dérèglement climatique, rénover les équipements sportifs anciens représente 2 fois moins d'émissions de carbone qu'une destruction-reconstruction. Construire des équipements sportifs à haut niveau de performance carbone et énergétique serait un vrai gage en faveur d'une transition environnementale.

Le SNEP-FSU appelle à interroger l'action publique en faveur des équipements sportifs sous l'angle éducatif, culturel et social, qui doit être conjuguée à un enjeu économique et d'aménagement du territoire. Défendre une EPS ancrée sur la culture contemporaine qui la traverse, l'associer à des équipements sportifs exigeants qui sont gage d'égalité est le pari qui est donné à notre profession.

Pierre-Yves POTHIER

(1) Rapport de la cour des comptes de juin 2026

(2) Philipe MADEC. Humanité magazine n°1019



Canicules : Face aux coupes budgétaires, La FSU se mobilise !

Malgré la trajectoire connue et documentée du changement climatique, le ministère de l'Éducation nationale recule sur le bâti scolaire et la protection face aux canicules.

En pleine rentrée scolaire, le média Politico a révélé que le « plan d'urgence » de 50 millions d'euros pour le bâti scolaire, annoncé en juillet, a été amputé de 40 millions. Cette coupe dans un investissement déjà largement insuffisant traduit un véritable abandon du gouvernement, qui refuse d'engager un plan massif de financement avec les collectivités. Selon plusieurs rapports, rénover et adapter le bâti scolaire aux canicules nécessiterait un investissement de l'ordre de 5 milliards d'euros par an pendant dix ans, soit l'équivalent de 2 %

des aides aux grandes entreprises pour la seule année 2023.

Un plan canicule insuffisant

Face à ce recul budgétaire, le ministère ne brille pas plus sur le volet de la prévention. La mise à jour du « plan de gestion des vagues de chaleur », récemment présentée en F3SCT ministérielle, relève davantage d'une formalisation administrative de l'existant, à savoir la désorganisation, l'improvisation et le renvoi au local. La FSU n'accepte pas que les services publics essentiels ne tiennent, en définitive, que par l'engagement des agent-es qui pallient les carences et l'absence de moyens déployés par l'État.

Se mobiliser collectivement

La FSU demande que le plan canicule intègre un cadrage national réglementaire destiné

à protéger l'ensemble des personnels et des élèves. Des mesures d'adaptation de poste et d'adaptations horaires doivent être appliquées en fonction des niveaux de vigilance de Météo France. Pour nous, il est aussi essentiel que la situation des DROM soit prise en compte, notamment sur le lien entre les températures élevées et les taux d'humidité. L'État doit remplir son devoir de protection immédiate des personnels et des usager·ères du service public. Il est temps de prendre des décisions à la hauteur des enjeux.

Cyril VERLINGUE,
Responsable du groupe
Écologie FSU

Le cycle de vie du matériel sportif

La gestion du matériel d'EPS représente un enjeu environnemental, financier et logistique en raison d'un usage intensif et d'une empreinte carbone importante (3 à 50 fois leur masse). Face aux obligations du Plan National pour des Achats Durables et aux attentes des usager·ères, l'intégration des principes de l'économie circulaire s'impose à chaque étape de son cycle de vie.

1. Achats responsables et mutualisation : quand cela est possible, privilégier des critères écologiques, sociaux et de durabilité (matériaux biosourcés ou recyclés, réparabilité, production locale) et recourir à la seconde main, au prêt ou à la location. La mutualisation du matériel entre établissements ou clubs permet également de réduire la surproduction et les coûts.

2. Allongement de la durée d'usage : sensibiliser et former à la bonne utilisation, au bon stockage ainsi qu'à l'entretien du matériel. Réparer le matériel en interne ou en sollicitant des acteurs de l'économie sociale

et solidaire (ESS) ou des ressourceries pour prolonger la vie des équipements.

3. Seconde vie et fin de vie : revendre, donner ou troquer le matériel inutilisé mais fonctionnel auprès d'autres établissements ou associations. Pour les déchets – encadrés par la loi AGECE (Anti-Gaspillage Économie Circulaire) et la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) gérée par l'éco-organisme Ecologic –, le matériel hors d'usage ou présentant des risques de sécurité doit être orienté vers le surcyclage et le recyclage organisé (fournisseurs, fédérations, recycleries).

Thierry PLACETTE

Rénovation des équipements sportifs : l'inaction a un coût

L'enseignement de l'EPS et le sport scolaire dépendent directement des installations sportives disponibles et de leur qualité. Or le constat révèle un parc insuffisant, vétuste, avec une moyenne de réglementation thermique de 1988 et inégalement répartie sur le territoire.

Les grands volumes à chauffer pèsent sur les budgets des collectivités, premières financeuses du sport, et constituent l'essentiel de l'empreinte carbone de notre discipline. Ne pas rénover les gymnases a un coût. Faute de moyens, on baisse le chauffage des gymnases et ferme les piscines. Ce sont les

élèves et les enseignants qui payent le prix de la hausse de l'énergie et du dérèglement climatique.

Pourtant, la rénovation lourde d'un équipement sportif permet une économie d'énergie de 60 %. Le décret tertiaire (2019) impose d'ailleurs une baisse de 40 % des consommations d'énergie dès 2030 et 60 % à l'horizon 2050.

De son côté, l'État fait le choix de réduire les crédits du Fonds vert, destiné à accélérer la transition écologique, passant de 2,5 milliards d'euros en 2023 à 837 millions en 2026, et répond par des mesures inadaptées comme le plan « 5 000 équipements ». L'inaction a un coût.

L'ANDES chiffre entre 60 et 80 milliards d'euros la remise à niveau des équipements. Mais chaque année de retard alourdit les factures énergétiques, aggrave la dégradation du bâti et accroît le coût du dérèglement climatique.

Le SNEP-FSU réclame un plan d'urgence de construction-rénovation à haute performance environnementale, financé à 50 % par l'État.

Patrick MATTHIEU



Les nouvelles lois qui obligent

Le SNEP-FSU se mobilise en faveur de la transition environnementale. Certaines lois obligent à s'engager dans cette transition.

Loi APER : La loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables du 10 mars 2023. Elle impose la production d'énergie renouvelable et/ou la végétalisation des toitures pour les grands bâtiments ainsi que les parkings de plus de 1 500 m². Cette loi s'applique pour les équipements neufs, les extensions et rénovations depuis janvier 2025.

Loi ZAN : Chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels. La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols d'ici à 2050. L'artificialisation des sols amplifie entre autres les risques d'inondation, le réchauffement climatique.

Loi AGECL : La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire promulguée en 2020 implique une approche de réemploi, de se tourner vers l'occasion avec un point de vigilance relatif à la sécurité qui ne peut être galvaudé.

Adrien PARIZOT

Outre-mer : Nos élèves ont-ils et elles les mêmes droits à l'EPS **que ceux et celles de l'Hexagone ?**

En Guadeloupe, comme dans tous les territoires ultramarins, cette question mérite d'être posée. Les enseignant-es d'EPS composent avec des gymnases insuffisants, des plateaux non couverts, des installations vieillissantes et un accès limité aux piscines quand celles-ci sont fonctionnelles. Ces difficultés touchent directement les conditions d'apprentissage et l'égalité entre les élèves.

Le diagnostic réalisé en 2023 est clair : la Guadeloupe dispose d'un ratio d'équipements sportifs par habitant-e inférieur d'environ 30 % à celui de l'Hexagone. Il souligne l'âge avancé des équipements et leur dégradation accélérée par les contraintes du climat tropical et cela d'autant plus que leur entretien est rarement financé.

Derrière ces chiffres, ce sont des séances réorganisées, des déplacements qui réduisent le temps de pratique et certaines activités difficiles à programmer. La chaleur renforce encore ces contraintes. Sur des plateaux sportifs en bitume, exposés au soleil, la pratique devient particulièrement difficile aux heures les plus chaudes. Le SNEP-FSU demande une véritable « tropicalisation » des infrastructures : couverture des plateaux, accès à l'eau et adaptation des équipements au climat.

La natation illustre une autre difficulté. Cet apprentissage essentiel suppose des piscines accessibles et disponibles pour les établissements scolaires. Lorsque les bassins sont insuffisants et indisponibles, la pratique en mer ne permettant pas un apprentissage

adéquat, la continuité de cet enseignement est fragilisée.

Le SNEP-FSU demande un véritable plan d'action pour les outre-mer et une meilleure coordination entre l'État, les collectivités et l'Éducation nationale, afin de construire des équipements proches des établissements, d'adapter ceux existant et d'assurer leur entretien.

Les installations sportives sont nos salles de classe. Nos élèves ne demandent pas un privilège : ils et elles doivent pouvoir apprendre et pratiquer dans des conditions adaptées à leur territoire.

Fabrice ABELKALON

DATA ES : MOBILISONS-NOUS SUR LE TERRAIN !

Gymnases, piscines, stades... Les équipements sportifs doivent être déclarés sur equipements.sports.gouv.fr. Le sont-ils tous ? Leurs informations sont-elles à jour ?

Cette base publique du ministère chargé des Sports, gratuite et en open data, permet de localiser rapidement les équipements et de consulter leurs principales caractéristiques. Elle aide à repérer les inégalités territoriales et à soutenir la pratique sportive et l'EPS. Actualisée quotidiennement, sa fiabilité

dépend des contributions de chacun-e.

Vérifiez les fiches de vos lieux de pratique. Une erreur, une information dépassée ? Signalez-la via la rubrique « Contact », en précisant l'équipement et les corrections proposées. Un équipement absent ? Invitez son/sa propriétaire ou gestionnaire à le déclarer.

Des données fiables, c'est un levier pour développer et faciliter votre pratique professionnelle !

Rémi DHALLUIN



409 mort·es noyé·es cet été : **la France paie le prix de son manque de piscines**

Chaque été, le bilan est le même : trop de noyades, trop de vies perdues. Entre juin et septembre 2025, la France a recensé 1 418 noyades, dont 409 mortelles, soit une hausse de 14 % et 16 % par rapport à 2024. Les enfants ne sont pas épargnés. La noyade reste la première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans.

Au-delà de ces chiffres, nous constatons que l'accès à l'apprentissage de la natation reste très inégal. 183 intercommunalités ne disposent d'aucune piscine publique. Seuls 14 départements sur 101 dépassent le seuil de deux bassins pour 10 000 habitant·es. Dans les quartiers prioritaires de la politique de

la ville, le taux d'équipement de natation est inférieur de 40 % à la moyenne nationale.

Dans ce contexte, de nombreux établissements scolaires n'ont pas accès à un bassin de natation, en raison de l'éloignement, du manque de créneaux disponibles, du manque de budget ou du manque d'heures dédiées. Le Gymnase Score (2025), mesure que 14 % des collèges n'ont pas accès à une piscine. En conséquence, une partie des élèves quitte le collège sans savoir nager. Ce sont donc les familles qui en ont les moyens qui supportent la charge de cet apprentissage, creusant encore les inégalités sociales et territoriales.

Face à cette urgence sanitaire et éducative, le SNEP-FSU porte

la nécessité d'un nouveau plan national de construction et de rénovation, comme cela a pu être le cas dans les années 70 avec le plan « 1 000 piscines ». Il est indispensable que l'État participe à cet investissement afin de cibler en priorité les territoires dépourvus de piscine publique. Il faut également rénover les bassins existants pour réduire les factures d'énergie des collectivités et garantir un financement pérenne des transports scolaires vers les piscines.

Apprendre à nager n'est pas un luxe : c'est une question de sécurité, de santé publique et d'égalité. Il est temps d'en faire une priorité politique.

Nathalie FRANÇOIS

Des équipements sportifs passifs adaptés aux fortes chaleurs, **c'est possible, et c'est vital**

Les canicules sont installées dans nos vies. Elles s'intensifient, surviennent plus tôt, plus tard, et empiètent sur les périodes scolaires. Enseigner l'EPS dans des installations sportives inadaptées devient ardu dans ce contexte d'emballlement climatique. Il faut s'inspirer de ce qui a déjà été fait par le passé, par nos ancêtres, et de ce qui se fait dans des pays chauds. Il s'agit de revoir le confort pour construire un bâti résilient dont la qualité d'usage permet encore le sport, l'EPS, le sport scolaire.

Pour le SNEP-FSU, les équipements sportifs sont nos salles de classes EPS. Pourtant, lors des rénovations et constructions de ces équipements, les besoins de l'EPS restent encore trop souvent oubliés. Ils doivent pourtant être tempérés et utilisables par les scolaires et les associations en toute saison.

Dans le PNACC (plan national d'adaptation au changement climatique) 2024-2030, le ministère chargé des Sports écrit qu'il « faudra nous

attendre à jusqu'à 24 jours supplémentaires par an enregistrant des températures dépassant les 32°C en France et pour lesquels la pratique sportive sera déconseillée ».

Le SNEP-FSU ne se contentera pas de ce constat défaitiste. Atténuer le bouleversement climatique est vital et le temps pour ce faire nous est compté.

Des solutions existent, s'appuyant sur des techniques traditionnelles locales et sur une intelligence collective plutôt que la climatisation :

- Salles semi-enterrées
- Casquettes ou grilles qui empêchent de surchauffer les ouvertures coté soleil
- Fenêtres là où le soleil ne cogne jamais
- Murs « chauds » végétalisés évitant l'effet remontée de chaleur
- Ouverture de fenêtres automatisée afin de rafraîchir en nocturne. Placées en hauteur ou grillagées donc sans crainte d'effractions ou d'entrée d'eau de pluie.

L'EPS s'enseigne également en extérieur. Cela ne



peut s'envisager qu'à certaines conditions :

- Zones d'ombre pour la pratique physique ou la récupération
- Portiques brumisateurs d'eau
- Revêtements de sols clairs
- Points d'eau potable fraîche
- Choix d'APSA ou traitement didactique pour une intensité raisonnable ne mettant pas en danger les élèves et les enseignant-es.

La diversité des élèves qui nous sont confiés ainsi que leur capacité à pratiquer par forte chaleur restera une préoccupation majeure.

Les équipes d'EPS doivent aller vers les élu-es afin de contribuer aux cahiers des charges des rénovations et constructions à venir. C'est ainsi que l'on peut

espérer voir sortir de terre un gymnase sobre (en eau, en énergie, en emprise au sol) et adapté à ce qu'est devenu notre métier.

Les exemples de gymnases construits selon cette double préoccupation de confort thermique d'été et d'hiver existent :

- Gymnase du quartier de l'Arsenal à Dijon (21)
- Gymnase du Val de Vesle (51)
- Gymnase « le 3 » à Erstein (67)

Il faut que le modèle du Gymnase SNEP-FSU alliant qualité d'usage et qualité environnementale devienne réalité dans le plus grand nombre de communes.

Christophe ANSEL

Soirée de l'EPS : Apprendre à jouer à l'Ultimate

Retour sur la Soirée de l'EPS n°6/Saison 3 de mars 2023. L'Ultimate est un sport collectif relativement nouveau dans le monde de l'EPS. Il possède des particularités riches et originales, en termes de rapport à la culture, de rapport à la règle, de rapport à l'objet, ou encore de rapport à l'autre. L'Ultimate, un sport souvent présenté comme mixte, mais est-il vraiment une passerelle vers l'égalité ? Une soirée de l'EPS à visionner ou à revoir....

Pourquoi l'Ultimate en EPS ?

Le Centre EPS et Société a publié un ContrePied consacré à l'Ultimate en avril 2023. Jérôme Visioli, formateur en STAPS à Rennes 2, membre du bureau du Centre EPS et Société et pilote de cette publication justifie le choix de cette activité au regard de l'enthousiasme qu'elle suscite auprès des collègues EPS, de sa place grandissante dans les programmations et par sa présence dans les APSA proposées à l'oral du CAPEPS.

Pour lui, l'Ultimate peut trouver une place dans l'École car c'est une pratique hybride entre activité de pleine nature et sport collectif. Le disque remplace le ballon des autres sports collectifs. Les règles de déplacement du porteur de disque rappellent

celles du basket. Au niveau fédéral, la mixité possible dans les équipes et l'auto et le co-arbitrage font de lui une exception.

La passe longue, acquisition incontournable

Comme souvent dans ces publications autour des sports collectifs, la revue ContrePied a questionné le rapport à la règle permettant de donner aux élèves des nouveaux pouvoirs d'agir en tant qu'étapes vers de nouveaux apprentissages. La notion de rythme de jeu est primordiale et c'est l'acquisition de la passe longue qui apparaît comme un cap permettant de passer à un niveau supérieur de jeu. Aline Mondiot (capitaine de l'équipe de France et licenciée au club de Noisy-le-Sec) et Renaud Kara

(professeur d'EPS à Marseille) abondent dans ce sens. Pour Aline, la passe longue permet d'ouvrir le jeu, d'alterner les types de combinaisons et favorise le jeu offensif. Les équipes maîtrisant le mieux ce savoir technique prennent systématiquement l'avantage. Pour Renaud, la passe longue ne signifiera pas nécessairement la même distance. La réussite d'une passe de 10 m pour un-e débutant-e suscitera une aussi grande émotion qu'une passe de 100 m chez un-e sportif-ive de haut niveau.

Autour de ce concept de passe longue, Renaud Kara nous a proposé des situations d'apprentissage :

Les débutant-es réalisent spontanément des passes



en revers. Pour passer à un niveau supérieur, les élèves devront élargir leur répertoire moteur avec le coup droit qui leur permettra de varier les trajectoires et les distances de passes. Pour cela, ils/elles devront travailler l'inclinaison, la rotation du disque mais aussi le moment du lâché.

La mixité et l'auto-arbitrage en Ultimate

Carine Guérandel, maîtresse de conférences à Lille, a mené une recherche sur le développement de l'Ultimate dans et hors de l'école. Elle explique que la mixité est possible en Ultimate grâce à la mise à distance des corps et du non contact, à la légèreté et à la maniabilité du disque et à la mise en avant du fair-play et de l'auto-arbitrage. Les pratiquant-es sont issu-es majoritairement des classes moyennes et supérieures, cadres et professions intellectuelles cherchant des espaces conviviaux. Pour autant, mixité ne signifie pas égalité des sexes. En effet, lors de rencontres avec enjeux de victoire, le genre redevient structurant au sein des équipes. Les hommes prendront plus de risques dans leurs réalisations techniques quand les femmes réaliseront des actions sûres même si elles maîtrisent les gestes plus complexes.

Pour Carine Guérandel, « *Les professeur-es d'EPS n'ont pas attendu l'Ultimate pour mettre en œuvre la mixité dans les sports collectifs* ». Mais, lors des entretiens menés avec Bérengère Mennesson en 2012 dans un collège REP+, les enseignant-es expliquent la convocation de l'Ultimate car c'est une activité peu connue par les élèves donc exempte de représentations de leur part. Cela neutralise les enjeux de hiérarchie très présents dans les autres sports collectifs et en particulier le football.



Elle explique que la mixité est possible en Ultimate grâce à la mise à distance des corps et du non contact...

Cette APSA facilite également la gestion de l'hétérogénéité des élèves puisqu'ils/elles sont tout-es débutant-es dans l'activité. La règle du non contact est également facilitante.

Renaud Kara ajoute que le marquage individuel permet d'avoir des oppositions équilibrées au sein des équipes. Enfin, en Ultimate, les élèves souvent les plus en difficulté vont pouvoir vivre des émotions positives très fortes en terminant l'action et en marquant le point gagnant. En effet, ce sont les meilleur-es élèves qui vont être capables de faire la passe longue décisive permettant aux autres joueur-euses moins à l'aise de recevoir le disque dans l'espace de marque.

Comme lorsqu'il s'agit de la mixité, les enseignant-es d'EPS n'ont pas attendu l'Ultimate pour mettre en place l'auto-arbitrage en sport collectif. La connaissance des règles et leur mise en œuvre entre joueur-euses dans les équipes et dans le cours de jeu sont autant d'organisation qui gagnerait

à se développer également dans le contexte fédéral.

Gare à la hiérarchisation des APSA

Christian Couturier, responsable national du SNEP-FSU et membre du Centre EPS et Société met cependant en garde face une hiérarchisation des APSA. En effet, la culture scolaire s'apparente souvent à la culture des classes moyennes et supérieures. La convocation de l'Ultimate plutôt que du foot (porteur de valeurs trop populaires ?) dans les programmations EPS en est une illustration parlante. Pour autant, la culture populaire doit trouver sa place dans l'École, c'est pourquoi le SNEP-FSU a proposé une Soirée de l'EPS « Le football doit-il être enseigné à l'école ? » en complément du ContrePied n°9 (mai 2014).

Mélanie PELTIER



Égoïsme et construction du commun : **choisir entre la stratégie du pour moi ou pour nous ?**

Camille Peugny propose de remplacer l'idée de la montée de l'individualisme par le terme d'égoïsme pour retranscrire le fait qu'une contrainte sociale s'impose à l'individu et le conduit à se comporter de manière égoïste.



L'égoïsme selon C. Peugny traduit le fait que certains groupes sociaux diffusent ces valeurs néolibérales

et se mobilisent pour les incarner dans la société.

Dans son ouvrage *Le triomphe des égoïsmes* (PUF, 2026), le sociologue C. Peugny défend l'idée que l'évolution des attitudes économiques des classes moyennes supérieures et leur adhésion croissante aux « principes caractéristiques du néolibéralisme

économique » (i.e., l'adhésion au principe de concurrence, de mérite et de responsabilité individuelle) contribuent à expliquer la dynamique des électeurs et électrices de gauche se droitisant progressivement depuis 20 ans. Cette dynamique s'accompagne d'une « grille de lecture du social individualisante », les inégalités sociales ne sont plus vues comme des éléments de détermination sociale et politique.

Ainsi, « *les inégalités sont le fruit de mérites individuels, chacun est responsable de son parcours.* »⁽¹⁾. C. Peugny propose le terme d'égoïsme pour retranscrire le fait qu'une contrainte sociale s'impose à l'individu et le conduit à se

comporter de manière égoïste. Loin de prononcer un jugement moral sur le comportement de chaque individu, il envisage les rapports entre différentes classes sociales en analysant comment la réappropriation de valeurs égoïstes-néolibérales, se diffusant dans les classes moyennes supérieures, contribue à détériorer le sort d'autres groupes sociaux. Autrement dit, contrairement à l'idée de l'individualisme proposée par Tocqueville (tendance de chaque citoyen à s'isoler avec les siens de la société et des affaires publiques), l'égoïsme selon C. Peugny traduit le fait que certains groupes sociaux diffusent ces valeurs néolibérales et se mobilisent pour les incarner dans la société.

Cet égoïsme est présenté comme une contrainte sociale qui pèse sur tous les individus de toutes les classes sociales, c'est le fonctionnement de la société qui contraint les individus ou les groupes sociaux à adopter des comportements permettant de maximiser leurs intérêts en permanence dans tous les domaines de l'existence, y compris lorsque les individus ont conscience que leurs actes dégradent le sort d'autres individus ou nuisent à la stabilité de la société et la cohésion sociale.

« Entrepreneuses de leur propre précarité ».

L'auteur questionne l'effet de ces valeurs promues par les classes moyennes supérieures sur les classes travailleuses devenues « *entrepreneuses de leur propre précarité* ». Elles sont contraintes d'adopter des stratégies d'auto-entrepreneuriat par défaut, dans un univers professionnel ou le salariat ne constitue plus une référence. Les carrières des travailleurs et travailleuses deviennent entrecoupées de périodes de chômage et se diversifient en fonction de l'offre proposée au moment où les droits aux allocations de chômage disparaissent. Ces travailleurs et travailleuses sont accusés par les classes moyennes supérieures de profiter du chômage, de ne pas chercher d'emploi rapidement mais à l'échelle de l'individu en difficulté, ces différentes phases de travail intermittent constituent une forme d'auto-assurance en utilisant les dernières possibilités d'accompagnement encore garanties par l'État social.

Un changement de système de valeurs

D'après C. Peugny, la conversion progressive des classes moyennes supérieures aux logiques néolibérales peut se comprendre par l'ouverture à la concurrence, la privatisation des structures assurant les services publics. Ce virage progressif à droite fait suite à un



leurs actes dégradent le sort d'autres individus ou nuisent à la stabilité...”

premier « *virage à gauche* »⁽²⁾ initié à la fin des années 70 établissant une coexistence, au sein des classes moyennes, entre des valeurs traditionnelles de gauche (droit de grève, nationalisation, augmentation des salaires, dignité au travail, etc.) et une sensibilité aux valeurs issues du libéralisme culturel (émancipation des femmes, obtention de droits pour les minorités, etc.).

Selon l'auteur, ce changement de système de valeurs s'expliquerait par un changement des attitudes des classes moyennes supérieures concernant certains principes économiques : la redistribution des richesses, le coût de l'État Providence, la protection sociale et le souci des plus démunies. En effet, sans nier l'existence des inégalités (80 % des cadres interrogés considèrent que les inégalités ont fortement augmenté), l'explication des causes des inégalités est passée du hasard des connaissances ou des circonstances, il y a 40 ans, au mérite individuel aujourd'hui. En complément, C. Peugny

démontre que ce changement de comportement social est aussi influencé par la formation de ces classes moyennes supérieures (école de commerce, de management, etc.) qui véhicule cet esprit d'entrepreneuriat, ce culte du mérite individuel.

L'essor de l'égoïsme selon C. Peugny couplé à la domination des principes néolibéraux dans notre société expliquent en partie les difficultés que nous rencontrons à construire du commun.

Florian MELL

(1) Pour approfondir la notion d'égoïsme selon Camille PEUGNY, nous vous invitons à consulter l'émission Blast du 22 mars 2026 : <https://www.youtube.com/watch?v=luUsCRrLXQU>

(2) Grunberg, G. et Schweisguth, É. (1983). Chapitre 18. Le virage à gauche des couches moyennes salariées. Dans G. Lavau, G. Grunberg et N. Mayer L'univers politique des classes moyennes (p. 351-371). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.lavau.1983.01.0351>



Lire la version longue de l'article



EXEMPLE

Pour illustrer ces comportements sociaux pouvant émerger sous l'effet de l'organisation sociale, nous pouvons prendre un exemple. Il est tout à fait possible de retrouver des individus à la fois auteurs et victimes de comportements égoïstes. Ainsi, sur l'ensemble d'une carrière d'un-e cadre supérieur-e qui croit dans ces valeurs de mérite, de responsabilité individuelle, de concurrence et de compétition, il ou elle peut à la fois devenir un-e fort-e promoteur-riche de ces valeurs mais aussi se retrouver éjecté-e de cette compétition et tomber dans une forme d'épuisement professionnel.



INTERVIEW

PAR
RENAULD KARA

Un Jardin extraordinaire

Après un été très chaud, les réflexions sur le bâti scolaire ne peuvent pas être ignorées.

La végétalisation des cours et des espaces goudronnés des établissements scolaires fait partie de la réflexion. Quelque part dans Dijon, en zone périurbaine, **Gilles Richard**, prof d'EPS, a eu l'idée après ses cours de créer un jardin. Un projet d'une écologie concrète et participative avec les élèves. Dans son collège de 300 élèves, à l'instar de Charles Trenet, voici une petite visite dans ce jardin extraordinaire.

Renauld Kara : Comment t'es venue cette idée de jardin pédagogique ?

Gilles Richard : Un camion vient chercher chaque semaine des déchets du restaurant scolaire (épluchures de légumes, restes...). Je dis aux élèves : « Et si on faisait du compost nous-mêmes ? ». Je me dis aussi qu'on va pouvoir travailler grâce au compost, en liaison avec la prof de physique-chimie, pour voir ce qui se passe dans le compost au niveau des échanges carbone, azote, etc. Je demande donc à être formé moi-même sur le compost. Le projet se développe et des élèves ont même fait une formation diplômante et professionnalisante : référent de placette de compostage. C'est le premier niveau de formation pour devenir maître composteur.

2 mois avant que le collège ne ferme pour le COVID, je me dis : « Mais qu'est-ce qu'on va faire de tout ce compost ? ». Le collège ferme, c'est là que j'ai l'idée : on va faire un jardin !

Mes grands-parents m'ont appris à jardiner, m'ont appris de multiples choses concernant la terre et la nature en général. Je commence à faire des plants pendant le COVID. Mon chef d'établissement de l'époque a les yeux qui brillent quand je lui propose ça, et le soir il me fait des autorisations pour qu'on aille préparer le jardin, c'est-à-dire le labourer.

R. K. : Mais où fais-tu ce jardin ? Peux-tu présenter ton dispositif ?

G. R. : Il est à l'intérieur du collège. Nous avons la chance d'avoir un collège où il y a pas mal d'espaces. De 400 m² au départ, on est maintenant à 1 000 m², parce qu'on a fait un verger en plus et une deuxième partie de jardin, qui est plus sur des parcelles en permaculture. Au retour du COVID, pendant les trois premières semaines, il y avait une activité jardin, les élèves tournaient

tous les jours. Ensuite c'est devenu une activité à part entière de la pause méridienne. Ils peuvent venir au jardin aux récréations, se promener, se poser sur les bancs en palette construits par les élèves, lire, discuter.

Je leur dis de contempler, de regarder, parce qu'aussi on a des mangeoires à oiseaux. On a un baromètre de l'ambiance au jardin. C'est-à-dire que quand c'est rouge, certains ont fait 2-3 bêtises la veille, on ferme. Quand c'est orange, on fait attention parce qu'il y a eu des outils qui n'étaient pas rangés, du verre... Et quand c'est vert, tout va bien. Il y a une espèce d'autogestion et une responsabilisation des élèves.

R. K. : C'est une forme de société à l'intérieur du collège ?

G. R. : On a eu l'idée de faire une parcelle uniquement composée de plantations de pommes de terre. En accord avec les éco-délégués et le conseil d'administration, nous avons donné la récolte à une association qui accueille des migrants.

Le cœur du projet, c'est de semer des graines, faire des semis au départ, faire des plants, repiquer en godets, planter, récolter... On fournit le restaurant scolaire avec les légumes qu'on récolte.

Le cuisinier vient avec quelques agents faire le tour du jardin et puis il regarde ce qui va pouvoir être consommé dans la semaine. Parfois il dit aux élèves : « Là, il me faudrait des radis pour après-demain ». Ce projet rassemble 75 élèves.

R. K. : En quoi ce jardin est-il une véritable clé pour accéder à l'écologie ?

G. R. : L'intérêt d'avoir un jardin dans un collège, c'est que les élèves sont beaucoup plus attentifs au changement climatique, aux saisons, aux légumes qu'on fait pousser à telle ou telle saison. Et puis finalement, tout est bio. On récolte ce que l'on a fait pousser. Cela, c'est de l'écologie créée par le sens qu'ont les choses. Les élèves peuvent observer la biodiversité qui se développe. Quand on nourrit les oiseaux en hiver, il y a de nouvelles variétés d'oiseaux qui arrivent, même en ville.

Je parie sur l'avenir : ils sauront très certainement faire du compost, faire pousser des légumes et travailler un peu la terre.

Pour aller plus loin, ce projet est vecteur d'orientation maintenant. Il y a des élèves de 6^{ème} qui font des demandes de dérogation. Certains choisissent d'aller en 2^{nde} technologique STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) en paysagisme.



QUESTIONS de MÉTIER

Le SNEP-FSU, sur tous les fronts du métier

Le SNEP-FSU déploie son activité autour de trois piliers indissociables : le politique, l'éducatif et le professionnel. Ces trois dimensions structurent notre syndicalisme et nourrissent notre expertise.

Maîtriser les textes officiels ne suffit pas : il faut aussi connaître le métier, les pratiques, les équipements sportifs, la vie des établissements.

Sur le plan politique, nous portons la voix de la profession dans toutes les instances : CSA ministériel, CAPN, CSA académiques, F3SCT... Nous interpellons l'administration, négocions les moyens, défendons le service public d'éducation face aux logiques managériales et aux inégalités territoriales. Nous sommes aussi présent-es dans le secteur Jeunesse et Sports.

Sur le plan éducatif, à travers nos secteurs : programmes d'EPS, sport scolaire, formation initiale et continue, enseignement supérieur, agriculture, international, égalité, nous portons une réflexion

pédagogique exigeante, en prise directe avec les réalités de la classe et de l'AS.

Sur le plan professionnel enfin, au quotidien, nous accompagnons chaque collègue : mutations, carrières, avancement, santé, sécurité, équipements sportifs... Autant de sujets concrets qui pèsent sur l'exercice du métier.

C'est précisément cette expertise que nous mettons en images dans « Questions de métier ». Ces courtes vidéos décryptent, en quelques minutes, les enjeux réglementaires et pédagogiques que vous rencontrez : gestes professionnels, PAI, sorties scolaires, coordination

des APSA, réseaux sociaux, sections sportives... elles vous donnent des clés immédiatement utilisables sur le terrain. Regardez-les, partagez-les en salle des profs, suggérez-nous les questions qui vous manquent : c'est ensemble que nous reprenons les rênes de notre métier.

Cette expertise reconnue s'incarne aussi dans les urnes. Aux dernières élections professionnelles spécifiques aux professeur-es d'EPS, 83,1 % des collègues avaient voté pour les candidat-es du SNEP-FSU. Aux élections professionnelles de décembre 2022, la FSU est restée la première force syndicale au ministère de l'Éducation nationale,

en partie grâce au vote massif des enseignant-es d'EPS.

Lors de son congrès de mars 2026, le SNEP-FSU a fait de la lutte contre toutes les formes d'inégalités sociales, de genre, territoriales son combat prioritaire, les « 4 heures d'EPS » étant au cœur de ce projet de « plus et mieux d'école ». Ces orientations ne pèseront que si elles s'appuient sur un rapport de force solide.

Alors en décembre 2026, pour que la profession continue d'être entendue des académies jusqu'au ministère, un geste simple : votez, et faites voter, FSU. C'est le premier levier pour peser sur toutes les questions de métier, aujourd'hui et demain.

Comment réussir sa mutation ?

Les mutations en EPS sont complexes et doivent être prises avec sérieux et anticipation !

La question de la mobilité est un facteur important de l'attractivité du métier et donc une préoccupation majeure et légitime pour tous les personnels.

Il est important de rappeler que c'est le nombre des recrutements aux concours qui permet d'améliorer le taux de satisfaction des mutations.

Actuellement les mutations sont organisées en 2 temps : la phase Inter-académique pour obtenir une académie et la phase Intra-académique pour obtenir un poste, avec un calcul des points différent.

Plus de 6 000 collègues sont concerné-es chaque année. Ce dispositif en 2 temps implique une mutation en aveugle et donc une autocensure des demandeur-euses.

De plus, depuis la loi transformation de la Fonction publique de 2019, le mouvement se fait sans contrôle

des élu-es dans les commissions administratives paritaires qui assuraient un traitement juste et équitable des demandes.

Le SNEP-FSU défend le retour à un mouvement national en un seul temps qui permette aux demandeurs et demandeuses de mutation de formuler des vœux postes, ou plus larges, comme cela existait avant 1999, pour assurer l'effectivité du service public sur tout le territoire.

Comment réussir sa mutation

Tous les détails sont dans la vidéo alors partagez-la... diffusez-la !

Claire SACHEPEY



Visionnez les émissions Question de métier

vos recours et il faudra être accompagné-e par le SNEP-FSU pour cette étape relativement complexe.

Le SNEP FSU souhaite des rendez-vous de carrière déconnectés de l'avancement, un avancement au meilleur rythme pour tous-tes, et en attendant, une redistribution plus équilibrée des rendez-vous de carrière à l'échelle de la carrière.

Tous les détails techniques vous sont expliqués dans la vidéo en suivant ce QR code

Claire SACHEPEY

Les enjeux du rendez-vous de carrière !



Les enjeux du Rendez-vous de carrière

La carrière des enseignant-es d'EPS est jalonnée par 3 rendez-vous de carrière : à l'échelon 6 + 1 an, au 8^{ème} échelon + 1,5 an, au 9^{ème} échelon + 1 an. Les enjeux sont importants car ils conditionnent votre avancement et donc votre rémunération.

De nombreux détails techniques sont à maîtriser, tout comme le calendrier relatif à ce rendez-vous.

L'administration doit vous informer en fin d'année scolaire précédente ou en début d'année scolaire en

cours que vous êtes concerné-es. Vous êtes ensuite informé-es quelques semaines avant de la date précise.

Il se déroule ensuite en 3 étapes : une visite en classe, un entretien avec l'IPR pour échanger sur la séance et surtout sur la carrière dans sa globalité, puis un entretien avec le/la chef-fe d'établissement, au plus tard 6 semaines après le rendez-vous de carrière. Le tout fera l'objet en fin d'année d'un avis donné par le recteur.

C'est suite à cet avis que vous pourrez faire en cas de désaccord

L'ISS⁽¹⁾ gagnée à l'agriculture **pour les profs d'EPS !**

C'est une bagarre de 4 ans qui vient d'être remportée au ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA).

Au MASA les enseignant·es d'EPS n'avaient aucune reconnaissance financière quand ils et elles enseignaient dans des classes à examen, ce qui est injuste. En 2021, les élu·es FSU interpellent le ministère. Leur insistance pour faire respecter le droit oblige le ministère à lancer une expertise, qui va durer 4 ans.

En 2026, 7^{ème} relance ! Le ministère répond que cela est impossible.

Le rapport de force augmente, les élu·es interrogent le président de la CAP sur la réglementation.

Le verdict tombe : VICTOIRE et rattrapage sur 4 ans pour les PEPS (jusqu'à 1 600 euros).

Avoir des élu·es qui ne lâchent rien, opiniâtres et précis·es sur la réglementation, ça change tout !

Faire respecter nos droits et en obtenir de nouveaux, c'est le quotidien des élu·es FSU.

Du 3 au 10 décembre, votons FSU !

Thierry RAYNAL, co-secrétaire national PCEA

(1) Indemnité de Sujétion Spéciale

ACADÉMIE DE MARTINIQUE

Guide des gestes spécifiques en EPS : résultat d'un vrai dialogue social !

Les élu·es du SNEP-FSU Martinique ont obtenu des groupes de travail sur les gestes spécifiques en EPS. Dans ces groupes, ils et elles ont convaincu les IA-IPR EPS de s'appuyer sur le document construit sur les propositions du SNEP-FSU de l'Académie d'Aix-Marseille. Le document a été adapté au niveau local avec le SNEP-FSU Martinique, validé par le rectorat et diffusé à l'ensemble des enseignant·es EPS de l'Académie. Dans son mail, le doyen des IA-IPR précise que ce document est « le fruit d'un travail très riche avec les représentants des personnels, les organisations syndicales, ... ». L'IA-IPR s'est engagé à mettre en place des formations par bassin à destination des collègues EPS et des chef·fes d'établissement. Une belle avancée pour créer les conditions d'un métier compris.

Pascal RENVIER,

Secrétaire académique SNEP-FSU Martinique

SECTEUR JURIDIQUE

**IMP coordination des APSA :
34 171 euros déjà versés !**

Le 7 octobre 2024, le SNEP-FSU a obtenu confirmation du ministère d'une VICTOIRE après 10 ans de lutte : les HSA comptent pour le calcul du taux des IMP de la coordination des APSA.

Depuis, le SNEP-FSU accompagne les collègues syndiqué-es dans leur démarche pour faire valoir leurs droits.

En septembre 2026, 21 collègues ont déjà obtenu réparation. Cela représente 34 171 euros ! D'autres dossiers sont en cours et nous appelons les collègues qui n'auraient pas encore fait valoir leurs droits à se lancer dans les démarches.

La coordination de notre discipline est indispensable à son développement. Lutter pour faire respecter la coordination, c'est lutter pour les droits des personnels et pour une EPS de qualité.

Le SNEP-FSU porte également les revendications suivantes :

- La coordination en décharge de service
- La revalorisation des IMP au regard de l'inflation
- Le taux de 3 IMP pour les équipes comptant 9 collègues ou plus
- Le taux d'IMP pour les équipes comptant moins de 3 collègues (ou - de 50h). Certain-es coordonnateur-ices gagnent localement des reconnaissances financières (IMP, HSA...). Les demandes doivent être faites partout. Le travail non rémunéré n'est pas tolérable.

La lutte continue !

Jean FAYEMENDY,

Responsable national du secteur juridique du SNEP-FSU



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Une rentrée à sec pour le SNEP-FSU Strasbourg

Le vendredi 28 août, les militants et militantes de l'académie de Strasbourg se sont retrouvés pour une action de « nage à sec » devant la piscine Pierre et Marie Curie de Mulhouse, fermée il y a 3 ans sans projet de reconstruction. À la suite d'un été catastrophique au niveau des noyades en France, la couverture médiatique de cette action a été conséquente : presse quotidienne régionale, France 3. Après des prises de contacts régulières avec les différentes collectivités depuis des années sur la problématique des installations sportives, un beau succès du « Gymnase Score » à la rentrée 2025 dans l'académie, cette action militante donne une nouvelle résonnance à nos revendications. Notre objectif : obtenir la construction d'au moins une piscine à Mulhouse, indispensable pour une population majoritairement défavorisée.

Benjamin MAILLOT,

Secrétaire académique du SNEP-FSU Strasbourg

ACADÉMIE DE STRASBOURG

Obtenir de bonnes conditions pour bien faire son métier !

Dans l'académie de Strasbourg, les représentant-es SNEP-FSU en FSSSCT ont obtenu une grande avancée pour un enseignement sécurisé de l'EPS. Ils et elles ont réussi à faire établir des indicateurs chiffrés, qui ont été validés grâce à un travail en concertation avec la médecine du travail, l'inspection EPS, le DRH...

Parmi les 20 préconisations :

- Minimum 18°C pour les salles de gymnastique et 16°C dans les grandes salles.
- Au-delà de 28°C les conditions sont détériorées pour la pratique et doivent être interrogées : un accès à un point d'eau et à une zone d'ombre sont nécessaires sur les installations extérieures.

Ce document a été diffusé cette rentrée auprès des enseignant-es d'EPS et des chef-fes d'établissement.

L'académie vient de se doter d'un point d'appui fort pour une EPS adaptée au changement climatique !

Christophe ANSEL,

Responsable équipement du SNEP-FSU Strasbourg

N'oublions pas ce qui **forge l'EPS** en France

Il n'est pas rare d'entendre, dans les discussions informelles, dans les réunions syndicales, et évidemment dans la presse, des points de vue tranchés sur l'action syndicale. Parmi ceux-ci les discours sur son inefficacité et donc son inutilité...

Avec des arguments apparemment évidents que tout le monde partage : regardez les retraites, les salaires, les réformes... certes avoir ce point de vue général qui englobe tous les syndicats et fédérations pourrait avoir sa pertinence à grande échelle, mais il gomme la quasi-totalité de l'activité syndicale, au jour le jour, auprès des collègues et, comme c'est notre cas, pour la discipline.



Que doit-on qualifier de victoire ? Une avancée notoire par rapport à l'existant ? Et là on peut alors s'accorder sur le fait que dans la totalité des secteurs les avancées sociales sont absentes du tableau. L'offensive libérale visant à détruire tout ce qui pourrait aller dans le sens des travailleurs et travailleuses, pouvons-nous considérer qu'un non-recul est une victoire ?

Cela reste à méditer, mais notre propos est finalement plus offensif qu'un simple comptage des gains et des pertes. Dans le bulletin 1016 de 2024, nous mettions en avant cette phrase attribuée à Martin Luther King : « Le changement ne roule pas sur les roues de l'inévitabilité mais passe par une lutte permanente ». On peut en déduire assez

facilement le rôle du syndicat : maintenir un état de luttes permanentes, qu'elles soient micro ou macro. Ouvrir des fronts de luttes, organiser des zones de résistance, élaborer des alternatives, empêcher les dérives, protéger les agent-es... sont le quotidien d'un syndicat comme le nôtre.

Jean Lafontan, ancien secrétaire général du SNEP-FSU et actuel Président du Centre EPS et Société, fait souvent des conférences sur l'histoire des luttes sociales. Il montre par exemple qu'entre 1969 et 2017, le SNEP-FSU a organisé et participé à pas moins de 535 actions dans une quarantaine de formes différentes. Soit en moyenne 11 actions par an. On peut mettre au crédit du syndicat la capacité

à maintenir un état de luttes d'un haut niveau, en maintenant qui plus est un niveau de syndicalisation élevé (25 %). Ce qui explique entre autres qu'en France l'EPS soit ce qu'elle est malgré les attaques permanentes contre elle : une discipline reconnue, avec des horaires plus élevés que dans la plupart des pays, un corps d'enseignant-es formé-es à Bac+5, un statut particulier etc.

Prenons trois exemples issus de la seule année 2025.

Le bulletin 1028 du 10 février de cette année-là annonce la démission d'Olivier Girault de la direction de l'UNSS, qui avait été nommé par Jean-Michel Blanquer. Un homme de main pour un



ministre dont on ne mesure pas encore la totalité des dégâts qu'il aura faits dans l'éducation. Le sport scolaire, originalité française, exemple pour de nombreux pays, est depuis toujours une ZAD (zone à défendre). En l'occurrence contre une gestion problématique. Suite à la sortie d'un article du journal l'Équipe, dans un communiqué (15/10/2024) le SNEP-FSU dénonce : « Le recours à des cabinets de conseils, les hautes rémunérations des plus haut-es dirigeant-es et un accord-cadre transport inconsideré, ne cessent d'alourdir les charges et conduisent à restreindre drastiquement les rencontres et compétitions au profit des élèves ». Il exige le départ de son Président. Ce qui deviendra effectif, après de multiples interventions, 6 mois plus tard. En l'occurrence l'action conjuguée du SNEP-FSU, des élu-es des AS et de la profession a produit un effet assez exemplaire pour préserver l'UNSS et refuser qu'elle passe en mode « marchepied pour se remplir les poches ».

Cette même année, dans le bulletin n°1031 du 15 mai (Le Mag#3), Jean Fayemendy, responsable du secteur « Action juridique » revenait sur une victoire contre certains rectorats qui refusaient de prendre en compte les HSA dans le calcul pour la coordination au-delà de 4 enseignant-es en ETP. Après des années de pression, de remise en cause de la coordination, le SNEP-FSU n'a jamais lâché pour qu'in fine la Cour Administrative d'Appel nous donne raison. Malgré cet arrêt en date de 2023, le ministère refuse de le prendre en compte et nous apprenons en avril 2025 que la rectrice de Clermont n'applique toujours pas la mesure (2 500 euros annuels quand même !). Nouvelle intervention du SNEP-FSU auprès du DGRH... Cette lutte opiniâtre ne peut être menée que par un syndicat de métier. Ce n'est pas simplement une « mesurette », c'est la reconnaissance du métier et du travail de coordination qui est en jeu et sans lequel l'EPS ne serait pas ce qu'elle est.

Enfin, le projet de réforme de la formation prévoyait (2024) dans un premier temps de supprimer l'épreuve d'EPS au concours de recrutement des Professeur-es des Écoles. Cette idée n'est pas nouvelle, elle a fait partie des premières propositions ministérielles à chaque réforme depuis la « masterisation » de 2010. Sans le SNEP-FSU, soutenu par le SNUIPP-FSU et la FSU, l'épreuve EPS aurait disparu depuis longtemps ! Il a fallu argumenter à chaque réunion et s'exprimer publiquement, notamment l'année 2024, dans laquelle, il faut l'avouer, les JOP nous ont permis de peser, sur la base d'une pétition lancée en avril 2024. L'épreuve est réintroduite, mais sous une forme qui ne convient pas. En octobre 2025 le SNEP-FSU et le SNUIPP-FSU écrivent au ministère... Suivi millimétrique du dossier !

Dans tous les cas cités, sur une même période, on voit que le SNEP-FSU, syndicat de l'EPS, sur des sujets divers, obtient gain de cause. Ces exemples sont à la fois très réels et concrets, mais aussi symboliques : à chaque fois cela touche au métier, à la discipline, son existence et sa reconnaissance. Certes, médiatiquement ce n'est pas forcément porteur, mais chaque lutte aussi petite qu'elle puisse paraître, grâce à une activité permanente, participe de l'amélioration du métier, des conditions de travail...

Christian COUTURIER



Le droit aux vacances passe aussi par des lieux adaptés !

Les vagues de chaleur sont aujourd'hui cinq fois plus fréquentes qu'en 1989. Or, dans de nombreux accueils collectifs de mineurs (ACM), les bâtiments utilisés pour accueillir les enfants ne sont plus adaptés aux conditions climatiques actuelles : locaux mal isolés, absence de protections solaires, salles difficiles à rafraîchir, chauffage insuffisant ou équipements énergétiques vieillissants lorsque les températures baissent, car face au froid, la problématique est similaire.

Dans ces situations, ce sont souvent les équipes encadrantes qui doivent trouver des solutions au quotidien. Changer les activités, rechercher des espaces plus frais, modifier les horaires. Or, la qualité éducative ne peut pas être pensée indépendamment des conditions matérielles dans lesquelles elle s'exerce. Un projet pédagogique ambitieux ne suffit pas lorsque les locaux ne permettent pas d'accueillir les enfants dans des conditions décentes.



Car le droit aux vacances, c'est aussi le droit à des conditions d'accueil dignes pour chaque mineur-e accueilli-e sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Pour le SNEP-FSU, la sécurité ne peut reposer sur la seule capacité des équipes à improviser. Les animateur-rices et directeur-rices ne peuvent faire baisser la température à coups de gourdes et de ventilateurs ! Il faut un diagnostic thermique obligatoire des locaux accueillant des mineur-es, des seuils précis de températures, des protocoles de fermeture ou de relogement et un véritable plan public de rénovation/

isolation, végétalisation, ombrage, ventilation.... L'État doit fixer des règles et accompagner financièrement les collectivités et les associations. L'adaptation des ACM à la canicule n'est ni un luxe, ni une option : c'est une obligation !

Géraldine VINCIGUERRA et Catherine DE NADAI

Baignades : quand les inégalités mettent **des vies en danger** !

En période de fortes chaleurs, les lieux de baignade sont plébiscités, mais tout le monde n'a pas accès à une piscine surveillée et nombre de noyades interviennent dans des lieux où la baignade n'est pas autorisée, un triste et dramatique révélateur des inégalités dans notre pays !

En effet, c'est au cours de ces périodes, synonymes généralement de repos, de congés, de vacances, que les inégalités sautent aux yeux. Avoir appris à nager ou non, bénéficier d'un lieu de baignade surveillée de proximité ou non, pouvoir s'extraire pour un temps de son quotidien ou non..., en avoir les moyens ou non.

A l'heure de l'intelligence artificielle, des écrans, des téléprocédures, il y a bien une chose qui ne s'apprend pas à distance ou sur les réseaux sociaux : savoir nager. Or, pour que tout le monde puisse accéder à cet apprentissage et évoluer en sécurité, notamment en période de canicule, il faut des moyens humains, des équipements ou bassins dont le fonctionnement est assuré, des zones de baignade aménagées, naturelles ou non, gratuites et surveillées. Mettre en danger des vies pour des questions de moyens n'est pas entendable, le SNEP-FSU exige des investissements à la hauteur de cet enjeu de société !

Anouk LE GUILLOUX

INTERNATIONAL

Les grands événements sportifs et le climat

La Coupe du monde de football illustre les contradictions du sport contemporain : un spectacle populaire mondial devenu un produit de plus en plus soumis aux logiques économiques et commerciales. L'édition 2026 organisée dans trois pays et sur 16 villes hôtes a laissé une empreinte carbone de 6 millions de tonnes de CO₂ en raison des longues distances à parcourir.

Pour comparaison, la Coupe du monde 2022 au Qatar avait généré environ 3,6 millions de tonnes de CO₂, dont l'essentiel provient des transports aériens notamment des spectateur·rices. Cela représente l'équivalent des émissions annuelles de plusieurs centaines de milliers de français·es.

Les questions du climat viennent se combiner avec des questions sociales. Le coût du spectacle éloigne de plus en plus le football de ses origines populaires. Pour le Mondial 2026, les billets se sont vendus en moyenne autour de 160-500 € pour les matchs de groupe et ont pu atteindre 6 500 € pour les phases finales.

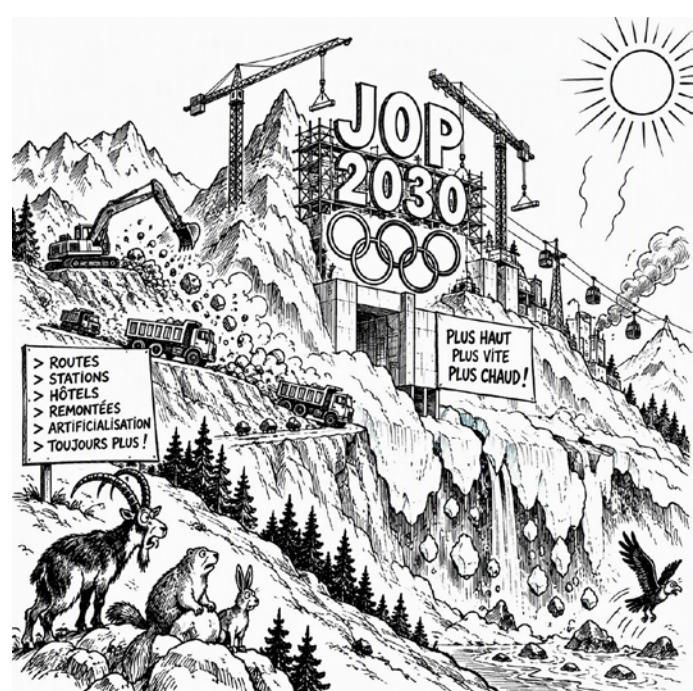
Une Coupe du monde bien loin du football sport populaire dont la touche finale de Donald Trump vient un peu plus noircir le tableau. Il est intervenu publiquement pour contester une décision arbitrale visant le joueur américain Folarin Balogun. Les valeurs du sport et

de ses compétitions semblent s'évaporer derrière le mode de fonctionnement du sport piloté par des logiques marchandes au service du profit.

JOP 2030 : un projet jugé écocide

À l'image de la montagne qui est en train de s'effondrer, le comité d'organisation des JOP 2030 est lui aussi en train de fondre. Edgar Grospron, président du comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030 (COJOP Alpes 2030), s'en va. Un de plus... Il est remplacé par un préfet qui va assurer la transition.

Plusieurs organisations continuent de se mobiliser pour demander l'arrêt de ce projet à contresens des évolutions climatiques. Le collectif JOP 2030, FNE AURA et Mountain Wilderness⁽¹⁾ ne cessent d'alerter sur les impacts et les incohérences d'un tel projet : destruction de la nature et artificialisation des sols, coupes d'arbres en augmentation, pression démesurée sur les ressources en eau, absence totale d'évaluation des impacts et incidences sur les milieux naturels, manquements aux obligations



d'information et de participation du public sur l'ensemble du projet.

Ces critiques rejoignent l'analyse du SNEP-FSU lors de son dernier congrès⁽²⁾. Les JOP 2030 sont dans une impasse écologique, budgétaire et démocratique.

Bruno CREMONESI

 (1) Tribune presse JOP Hiver 2030 Conditions environnementales



 (2) textes définitifs issus du congrès de Guidel 2026 Lire le thème 2



par Fabrice ALLAIN, Patrick CHEVALLIER, Bruno CREMONESI et Fanny MOUTON

CULTURE

& vous



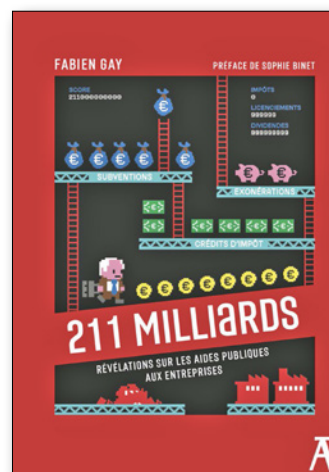
« SCULPTER L'ÉTERNITÉ - RODIN FACE À MICHEL-ANGE »

DE XAVIER COSTE - ÉDITIONS
RUE DE SÈVRES

Auguste Rodin est en quête de reconnaissance. Sculpter le portrait de Victor Hugo pourrait l'aider. La proposition n'enchanté guère l'écrivain. D'autant que Rodin est en plein doute. Panne créative, difficultés financières, il part chercher l'inspiration au Louvre et s'interroge face aux statues pleines de vie de Michel-Ange. « Comment a-t-il pu ainsi dompter des blocs de marbre ? »

À travers un récit intime et poétique, ce roman graphique qui propose de magnifiques planches explore la création comme un dialogue silencieux entre deux âmes, séparées par les siècles mais réunies par la même quête, celle de faire naître la beauté de la matière brute.

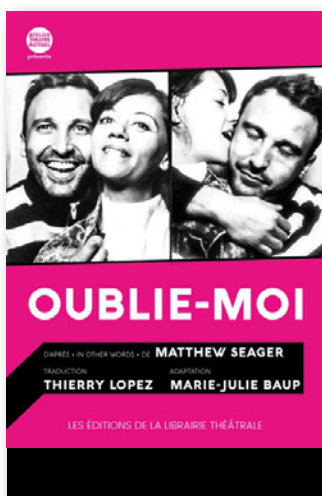
Une plongée fascinante au cœur de l'art, du doute et de la transmission.



« 211 MILLIARDS, RÉVÉLATIONS SUR LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES »

DE FABIEN GAY - ÉDITIONS DE L'ATELIER, 2026

Au point de départ de la commission d'enquête sénatoriale qui constitue le corps de ce livre, des « plans de sauvegardes de l'emploi » chez Auchan et Michelin, autrement dit des milliers d'emplois supprimés dans des entreprises qui pourtant bénéficient massivement d'aides publiques de l'État. Dans ce livre, Fabien Gay, sénateur communiste de la Seine-Saint-Denis et rapporteur de la commission, décrit un parcours semé de découvertes mais aussi d'embûches et d'obstructions avant d'aboutir au vote unanime du rapport et au chiffre des 211 milliards d'aides. Ce que révèle ce livre, c'est que l'État distribue aujourd'hui ces milliards en n'ayant aucune idée de leur utilisation ni des effets qu'ils produisent sur l'emploi. C'est un robinet grand ouvert qui dans certains cas arrive directement dans la poche des actionnaires. Un livre rigoureux et engagé dont l'écriture limpide associe analyses et précision (on y apprend qu'il existe 2 267 dispositifs d'aides recensés et 1,7 milliard de combinaisons de barèmes de cotisations sociales), anecdotes et extraits d'auditions pour rappeler que les travailleur-euses sont les créateur-rices de richesse et que la transparence des aides publiques n'est pas une option.



« OUBLIE-MOI »

MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION
MARIE-JULIE BAUP ET
THIERRY LOPEZ - AU THÉÂTRE
ACTUEL LA BRUYÈRE

Jeanne et Arthur vivent une histoire d'amour avec une grande complicité et une légèreté propre aux couples qui s'amuse de tout. La pièce commence dans une atmosphère de comédie romantique ponctuée de répliques vives et de regards complices.

Jusqu'au jour où Arthur, parti pour chercher du lait et un timbre, revient sans rien. La maladie d'Alzheimer va alors s'installer dans leur quotidien avec son évolution implacable.

Avec sensibilité et justesse l'auteur et l'autrice orchestrent le basculement progressif de la comédie vers le drame, alternant avec précision les moments de légèreté et les instants plus graves. Sans jamais forcer le trait, la mise en scène épouse les fluctuations de la maladie. L'interprétation des deux comédiens évite tout sentimentalisme excessif pour atteindre une émotion pure.

Une pièce de théâtre brillante et inoubliable.



« PETIT FRÈRE »

DE LA COMPAGNIE
« T'ES RIEN SANS LA TERRE »

Autour d'une structure métallique, cinq ou six artistes mêlent acrobaties, danse, mât chinois et roue Cyr pour nous donner une belle leçon sur le vivre ensemble. Ils et elles plantent un décor sur des parcours de vie différents, des racines différentes, et des barrières que l'être humain met avec l'autre au travers de ce mur métallique, allégorie des multiples frontières. Cette structure évolue tout au long du spectacle avec subtilité pour sortir de ces univers parallèles et aller à la rencontre. Les corps s'entremêlent pour laisser place à la solidarité et la nécessité du vivre ensemble. Dans le contexte politique actuel d'austérité et de montée de l'extrême droite, *Petit Frère* est à voir et à faire découvrir sans modération : 55 minutes de pur bonheur, avec l'espoir qu'un monde meilleur est possible.



« INÉGALITÉS SCOLAIRES ET ÉMANCIPATION, DES LEVIERS D'ACTION POUR UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE »

DE AZIZ JELLAB - ÉDITIONS PUM

Aziz Jellab fait la démonstration dans cet ouvrage, pour ceux et celles qui en douteraient encore, que l'école reproduit et amplifie les inégalités. Sans aucune complaisance, il livre un regard critique sur l'école française et son modèle méritocratique qui, comme le disait déjà Bourdieu, transforme ceux qui héritent en ceux qui méritent. Références à l'appui, l'école est loin de donner plus à ceux et celles qui ont le moins, en particulier aux enfants racisés des quartiers populaires.

Il porte cependant le pari de considérer que l'émancipation intellectuelle et sociale passe par un accès renouvelé aux savoirs scolaires. Il plaide pour amorcer un virage, à la fois scolaire et social, afin de retrouver de la mixité. L'école dessine la société de demain, elle ne peut rester marquée par ces clivages si l'on souhaite continuer à faire société. L'ouvrage lie les questions de gouvernance et de carte scolaire à l'enjeu de réenchanter les savoirs.

Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



assureur militant